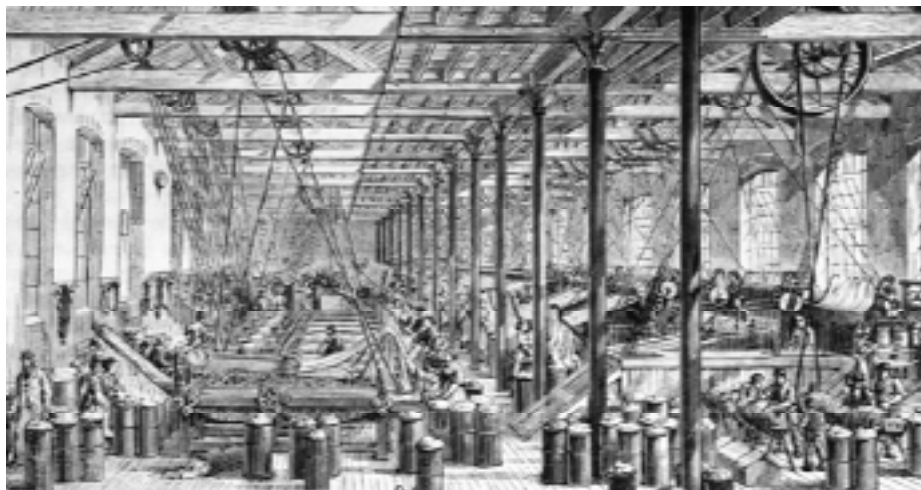


NEWSLETTER 2005- 3 : La sécurité au travail et la protection de la santé

Le risque à la place de travail:

Le risque 0 n'existe pas. A notre époque, on ne peut qu'en être conscient. Mais force est tout de même de constater que depuis la création des premières lois en matière de sécurité au travail (En France, la loi relative au travail des enfants (1841) ou en Suisse, la loi concernant le travail dans les fabriques (1877)), les risques pour la santé en milieu professionnel ont pu être notoirement diminués ; en partie, grâce au développement du droit du travail, mais aussi en raison d'une évolution des mentalités. En effet, la société a commencé à accorder une plus grande valeur à la vie humaine. Et parallèlement, a eu lieu une prise de responsabilité de la part des entreprises.



Les outils:

Au fil des ans, ce ne sont pas seulement les textes de loi qui se sont étoffés ! De nombreux outils en matière de prévention ont également été développés. Il s'agit par exemple des méthodes d'évaluation des dangers et d'analyse des risques, de la création de directives « techniques » décrivant des méthodes de travail plus sûres pour les travaux à risques, de méthodes de mesure des nuisances (bruit, vapeurs chimiques etc.) ou de l'établissement d'un plan d'intervention en cas d'urgence.



Institut de Sécurité
WKL - 32.3.07
4002 Bâle
Suisse

Tél. (0041) 61 696 52 94
 E-Mail: valerie.wehri@swissi.ch
 WEB: www.swissi.ch

Nouveau, nos newsletters sont à présent disponibles sur notre site internet :

Cliquez [ici](#)

L'Institut de Sécurité organise le

lundi 17 octobre 2005

une journée d'information à 14h à la
 Maison de la Chimie à Paris
 (salle 201)

La participation à cette journée est ouverte à tous et est gratuite.

Le programme scientifique s'articulera autour de présentations ayant pour thèmes :

la sécurité des procédés
les opérations unitaires
les risques électrostatiques
les accidents majeurs

Cette journée s'achèvera autour d'un apéritif, également offert, afin de faire plus ample connaissance.

Cliquez [ici](#) pour plus d'informations

Nos compétences :

L'Institut Suisse de Promotion de la Sécurité, avec plus de 3000 entreprises affiliées, a une bonne vision d'ensemble des différentes problématiques, que peuvent rencontrer les entreprises en terme de sécurité. Il met ses connaissances et son expérience à votre service pour vous aider à proposer à vos collaborateurs un environnement de travail plus sûr ; que ce soit par le biais d'une sensibilisation du personnel ou d'un service plus personnalisé.

Comme par exemple :

- audits
- détermination des dangers
- élaboration des règles de sécurité
- planification des mesures
- organisation en cas d'urgence